

Avis de course

Challenge Régional des Clubs des Pays de la Loire « Windsurf ».
Le 8 octobre 2017 au Lac de Maine Angers.

1 Epreuve organisée par NDC Voile Angers

2 Règles applicables :

- Les Règles de Course à la Voile 2017 /2020, incluant l'annexe B.
- Les prescriptions de la FFV,
- Les règles de publicité (catégorie A),
- Les règles des classes et les règles de jauge concernées.
- Les instructions de course et leurs annexes

En prenant part à cette épreuve, tout concurrent accepte de se soumettre aux règles de course à la voile et reconnaît qu'il est de sa seule responsabilité de participer à une course, d'en prendre le départ ou de rester en course.

3 Admission :

La régata est ouverte aux séries : Bic Techno 293 OD, Raceboard (senior et 7.8) et RSX 8.5.

Catégorie	Année de naissance
Benjamins	2007 et après
Minimes	2006, 2005, 2004.
Espoirs <i>Bic 293 fille,</i> <i>Bic 293 garçon</i> <i>RSX 8,5 Raceboard 7,8</i>	<i>2003, 2002, 2001, 2000, 99, 98</i> <i>2003, 2002, 2001</i> <i>1998 à 2001</i>
Séniors	1997 et avant

4 Classements :

La règle 90.3 et l'annexe B8 pour les Windsurf, des Règles s'appliquent. (Système de points A MINIMA)

La plus mauvaise course sera retirée à partir de 3 courses courues et validées.

Classement par série :

- Bic 293 : Les minimes peuvent courir sur le même parcours et prendre le même départ que les Espoirs. Dans ce cas, un classement « minimes » sera établi par extraction du classement scratch, avec re-calcul des points.
- Raceboard : Espoirs et séniors peuvent courir sur le même parcours et prendre le même départ. Le classement par catégorie d'âge est obtenu par extraction du scratch avec re-calcul des points.

5 Inscriptions :

Vous pouvez vous pré-inscrire en ligne avec le lien suivant :

<http://www.ndcvoileangers.com/index.php/regate/>

Les inscriptions devront être confirmées sur place le dimanche 8 octobre avant 10h30, au bâtiment PAVOA, en présentant :

- La licence « Compétition » ou la licence « Pratiquant » ou « Adhésion » 2017 avec certificat médical obligatoire.
- L'autorisation parentale pour les mineur(e)s. Elle doit être obligatoirement signée par les parents, et non par un représentant du Club, mais peut être rédigée pour inclure l'ensemble du Challenge Régional.
- les droits d'inscription d'un montant de **10 euros**.

6 Programme :


Confirmation des inscriptions le dimanche 8 octobre de 9h00 à 10h30, bâtiment PAVOA.

Mise à disposition : L'heure du 1er signal d'attention est fixée à 10h30.

Proclamation des résultats à 17h00.

7 Plan d'accès :

A Angers, prendre la direction du Lac de Maine. En arrivant de Nantes sortir de l'autoroute en suivant Angers centre, puis lac de Maine / centre commercial Grand Maine.



Nos coordonnées

Le PAVOA – Parc de loisir du Lac de Maine
75 avenue du Lac de Maine
49000 Angers

+33 (0) 2 41 73 83 00
contact@ndcvoileangers.com

8 Informations complémentaires :

- La circulation** automobile est interdite sur le parc de loisirs; il est donc demandé de déposer le matériel de navigation et de ressortir se garer sur les parkings extérieurs.
- Le lac de Maine est un plan d'eau municipal interdit à la navigation des **embarcations à moteur**. Seuls les entraîneurs acceptant de participer à la sécurité sont autorisés sur l'eau.